

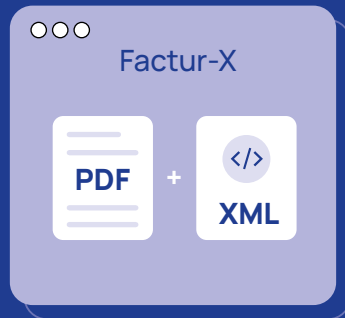
Chefs d'entreprise,
La Facture Électronique
c'est maintenant !

Fini les factures papier, les timbres et les chèques !

La Facture Électronique c'est quoi ?

Les factures PDF envoyées par e-mail ou par courrier, c'est bientôt terminé !

Pour toutes les entreprises, prochainement, la facturation électronique devient une obligation légale.



Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

C'est une facture qui a été créée, envoyée, réceptionnée, dans un format électronique, sans papier ni saisie. Elle doit passer par la plateforme d'État. On l'appelle Factor-X.

Pourquoi cette évolution ?



Lutter contre la fraude



Faciliter la collecte de la TVA



Améliorer la connaissance de l'environnement économique

Quels sont les avantages de la facture électronique ?



Économie :

Rapidité d'émission, moins cher que le papier, optimisation du temps de travail



Traitement administratif

accéléré : Réception automatique, plus de perte de factures



Délais de paiement

plus courts : Suivi des transactions favorisé



Sécurité & Qualité :

Renforcement de la traçabilité des factures

La facture électronique c'est pour quand ?

Nous vous y préparons dès maintenant !

1^{er} juillet 2024

Obligation de réception des factures de vos fournisseurs.

1^{er} juillet 2026

Obligation d'émission et de transmission de vos factures de vente.

Nous vous équipons d'une plateforme digitale Mon Expert En Gestion :

- Pour récupérer automatiquement vos factures d'achats sur la plateforme d'État.
- Pour envoyer vos factures de vente sur cette même plateforme.



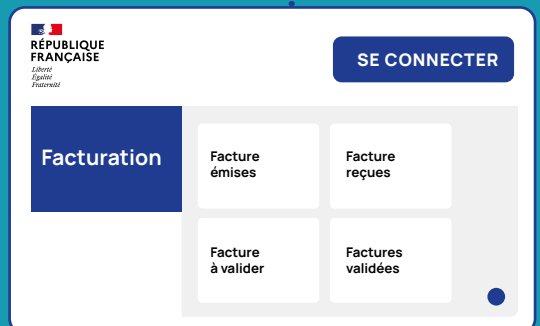
Création de votre accès sur la plateforme d'État par nos soins



La liaison entre ces plateformes se fait simplement avec vos identifiants.



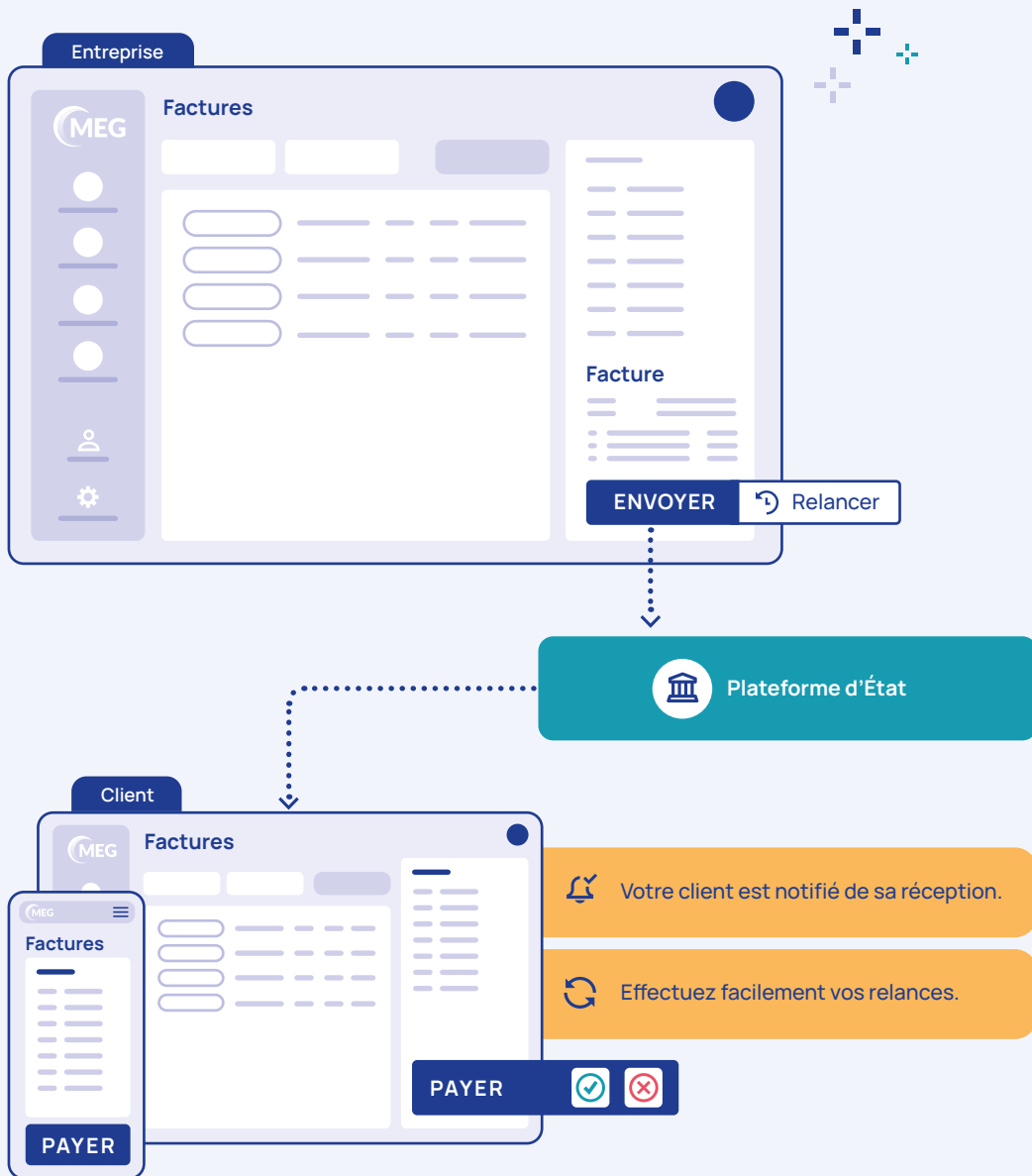
Plateforme d'État



Avec Mon Expert en Gestion,

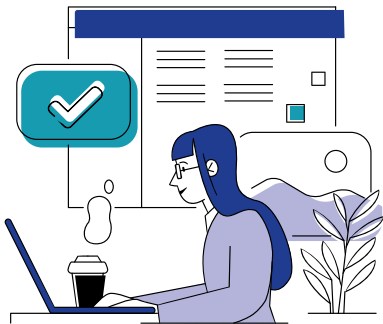
2

En un clic depuis Mon Expert en Gestion, votre facture de vente est envoyée de façon totalement sécurisée.



devenez vous aussi un expert en gestion

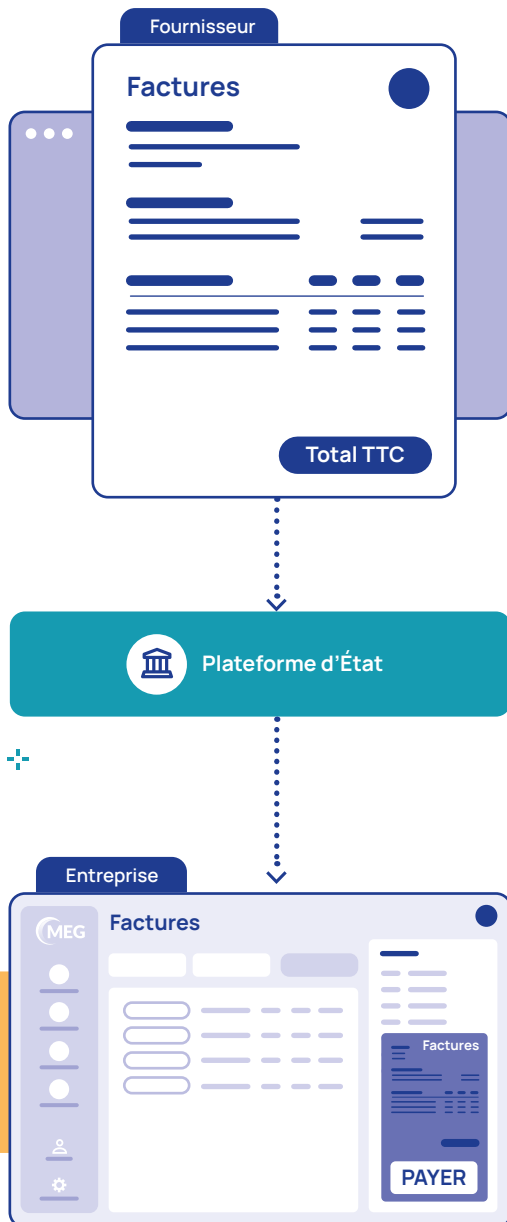
3



Recevez
automatiquement vos
factures d'achat dans
votre plateforme Mon
Expert en Gestion.



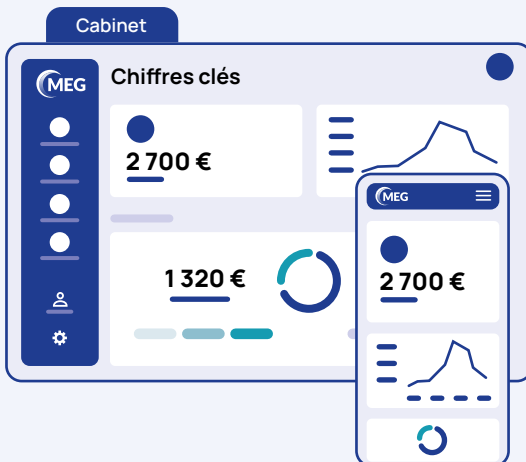
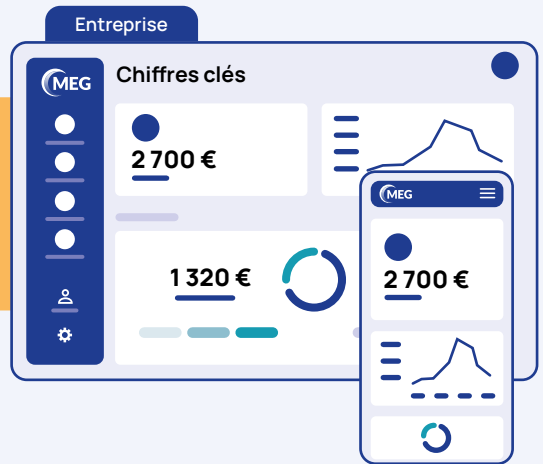
Validez ou non vos factures, puis
réglez dans Mon Expert en Gestion à la
date de votre choix.



À tout moment, depuis votre smartphone ou ordinateur, accédez facilement à vos données de gestion.



- ✉ Fini les envois de pièces à nos équipes.
- ✓ Gagnez du temps pour développer votre business !



- 🕒 Notre cabinet dispose en temps réel de vos données.



La Facture Électronique en 5 étapes :

1 Mise en place

Nous vous donnons un accès à notre plateforme Mon Expert en Gestion et un accès à la plateforme d'État.

2 Premiers pas

Nous vous formons à son utilisation :

Comment
facturer ?

Comment
recevoir et traiter
une facture
d'achat ?

Comment payer
ou relancer
vos factures
de vente ?

Comment y voir
clair sur votre
trésorerie ?

3 Prise en main

Vous êtes autonome dans :

La collecte
de vos pièces

Le suivi de vos
règlements

Le paiement
de vos factures

Le suivi de votre
trésorerie

4 Pilotage

Vous pilotez votre entreprise avec des indicateurs de gestion et optimisez votre trésorerie en temps réel.

5 Partage & Échange

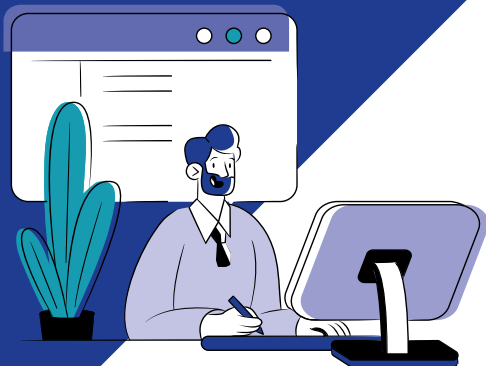
Grâce à notre console de supervision, vous n'êtes jamais seul !
Nous sommes à vos côtés dans vos prises de décision.



À vos côtés pour vous simplifier le passage à la facture électronique

Notre cabinet vous accompagne pour faciliter la mise en place de la facture électronique dans votre entreprise.

Un parcours en plusieurs étapes pour aborder sereinement le passage à la facture électronique :



1
Je contacte
mon cabinet

2
Je prends
rendez-vous

3
Je suis formé
aux outils

4
Je suis
autonome

5
Je suis accompagné
au quotidien